

## Ministère de la Culture

CFDT – CFTC – CGT – FSU – UNSA – SUD

**Même promulguée, la loi sur la retraite n'en reste pas moins inacceptable !**

**Le mouvement social est légitime, profondément ancré  
dans la population, et dans la durée.**

Les organisations syndicales, au Ministère de la Culture comme au niveau national, maintiennent la pression pour le retrait de cette loi de régression sociale et pour gagner la pérennité du financement du système de retraites par répartition, le droit de départ à 60 ans et de l'âge du taux plein obligatoire à 65 ans.

**L'action se poursuit** pour empêcher l'application des mesures anti-sociales de cette loi et obtenir par le gouvernement l'ouverture de véritables négociations avec les organisations syndicales sur leurs propositions alternatives.

**Assurer la pérennité de nos retraites**, c'est assurer la pérennité et le développement des emplois, lutter pour les augmentations de salaires, se battre pour l'amélioration des conditions de travail de tous, exiger que les richesses créées par les salariés financent la protection sociale de tous et le déploiement des services publics pour tous.

**Ces revendications ne sont pas prêtes de disparaître** du jour au lendemain d'un simple revers de main du Président de la République, tout simplement parce qu'elles sont à l'ordre du jour du quotidien vécu par tous les salariés, du public comme du privé.

Le lien étroit entre ces revendications et la question des retraites est d'actualité dans tous les secteurs professionnels. Partout (transports, pétro-chimie, services publics territoriaux, enseignement, recherche, etc ...), les luttes continuent d'être engagées sur ces questions, alternant actions sectorielles et rassemblement général sur les journées d'action nationales pour la retraite.

**Ainsi au ministère de la Culture chacune de ces revendications est d'une brûlante actualité :**

- **défense des emplois publics** partout où la RGPP liquide un poste sur deux départs à la retraite particulièrement en Administration centrale ; là où des filières entières sont menacées de privatisation (ASM, métiers d'art, maintenance ...) ; là où les Etablissements Publics assèchent les recrutements suite aux restrictions budgétaires du gouvernement ...
- **lutte contre la précarisation** de l'emploi et des salaires, en particulier contre le Contrat d'Activité (CDA) instauré dans le service public de l'archéologie (agents non payés, pas d'indemnité de précarité, pas d'allocation chômage,...) et qui menace d'être étendu à l'ensemble de la Fonction publique,
- **lutte contre la politique salariale du gouvernement** : gel de la valeur du point d'indice pendant encore trois ans, blocage des revalorisations des grilles de rémunération, suppression du reliquat,
- **action contre la dégradation des conditions de travail** suite aux restructurations des services engagées par la RGPP : travailler plus avec moins de moyens, pour la reconnaissance de la pénibilité de certains métiers, ...

- **action contre les restrictions budgétaires du service public culturel**, contre les réductions de subventions aux établissements publics comme aux opérateurs de la création ou du spectacle vivant, ...

**C'est ainsi que le jeudi 4 novembre, l'action au Grand Palais « No Money for Monet »** par les agents à l'appel de l'intersyndicale culture et de la CNT avec l'occupation des caisses et l'organisation des entrées gratuites a eu un grand succès médiatique et a fait mouche auprès du Directeur du Patrimoine, sur le CDA et l'externalisation de la filière ASM.

**C'est ainsi que le samedi 6 novembre**, les personnels du ministère de la Culture se sont retrouvés dans les cortèges (243 à travers toute la France) **avec 1,2 millions de salariés** et cela pour la huitième fois contre la réforme des retraites. Cela démontre que malgré la fin du processus parlementaire et malgré le matraquage élyséen par les médias, cela ne passe pas et que ce gouvernement a un problème.

L'intersyndicale culture appelle les agents à maintenir la pression pour gagner le retrait de la loi sur les retraites et gagner sur leurs revendications : emplois, salaires, conditions de travail et service public ...

**D'autres actions au ministère de la Culture**, comme celles de l'exposition Monet, seront proposées aux agents pour exiger des négociations sur tous ces points avec le ministre de la Culture.

## **Une journée nationale d'action interprofessionnelle est prévue le mardi 23 novembre.**

L'intersyndicale culture appelle tous les agents du Ministère, des services, des EPA ou EPIC comme des associations **à faire grève\* le 23 novembre** pour exiger le retrait de la loi sur les retraites et la satisfaction de leurs revendications pour l'emploi public, contre la précarité, pour les revalorisations des salaires, contre les restrictions budgétaires du service public culturel.

Partout, le 23 novembre, participez aux rassemblements et manifestations organisées dans toutes les régions et les départements.

**En Ile de France, l'intersyndicale culture appelle à un rassemblement de tous les personnels du ministère au Musée d'Orsay à 9h30.**

**Retraite,**

**Emplois publics,**

**Salaires,**

**Service public,**

**Nous ne lâcherons rien, la bataille continue !**

15 11 2010

\* Un préavis de grève intersyndicale culture (CFDT – CFTC – CGT – FSU – UNSA – SUD) est déposé pour le 23 novembre 2010, nuitée montante et descendante, couvrant l'ensemble des salariés des services et établissements sous tutelle du Ministère de la Culture.